

L'édito du Maire

Depuis plusieurs mois, nous parlons d'éoliennes dans le village. Depuis plus d'un an le Conseil Municipal étudie de très près ce sujet. Nous avons établi cette démarche sur la base d'éléments très variés. Si ce projet devait aboutir, il contribuerait à répondre à plusieurs questions importantes du moment. Aujourd'hui les rapports du GIEC et de RTE indiquent que nous sommes dans le sens de l'histoire, en nous posant la question de l'éolien sur notre territoire.

Au niveau mondial, nous sommes sensibles à la nécessité de participer aux efforts de lutte contre le réchauffement climatique. Ne nous trompons pas, l'avenir de nos enfants, petits-enfants, de notre planète se joue à travers la capacité à agir de manière responsable de chacun/chacune à tous les niveaux.

Au rang national, nous répondrions aux ambitions d'indépendance énergétique et de développement des énergies renouvelables voulues par le gouvernement et relayées par les objectifs de notre région. C'est l'hiver que nous achetons de l'énergie électrique carbonée (centrale gaz ou charbon) à nos voisins européens et c'est à cette même période que les éoliennes sont le plus productives (jours et nuits).

A l'échelon de notre Commune ce projet participerait, fortement et durablement, à régler notre situation financière.

Bien que non obligatoire à ce stade, nous avons choisi de lancer une consultation auprès de la population, elle a débuté le 27 septembre. Depuis, les réponses aux principales questions posées ont été apportées, notamment dans les deux réunions publiques que nous avons organisées. Le Secrétaire Général de la préfecture accompagné des services de l'État (l'ADEME, la DREAL, l'ONF), le développeur OPALE, des riverains de parcs éoliens élus et un agriculteur sont venus donner les éclairages nécessaires à votre bonne information. Enfin, le Conseil Municipal a répondu aux remarques et aux inquiétudes concernant le lieu d'implantation du projet. A la demande des élus, OPALE a réussi, non sans difficulté, à le positionner dans une zone présentant moins d'enjeux, notamment paysagers et forestiers.

Au regard des éléments évoqués, votre Conseil Municipal a fait le choix de lancer les études pour vérifier la pertinence et la faisabilité de ce projet. Il est important de préciser que cette action n'engage pas la Commune à aller jusqu'à l'installation d'éoliennes. Le Conseil délibérera encore plusieurs fois, les études devront être concluantes et enfin le Préfet devra donner son accord pour que cela aboutisse. Dernière précision importante, cela ne coûte rien à la Commune, puisque c'est OPALE qui prend tout le risque financier.

Le contexte sanitaire se tend à nouveau mais je tiens à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Les moments de joie partagés en famille dans cette période de Noël sont tellement précieux, alors malgré ce virus, j'espère que tout le monde pourra vivre de belles fêtes.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire, Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil du jeudi 13 décembre 2021

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER - Philippe BRECHENMACHER - Sylvie CATTET - Vincent FIETIER - Annette GIRARDCLOS - Aline GUY-CHAUVILLE - Stéphane HAEHNEL - Barbara KURTZMANN - Fabien MULIN - Guy RENOUD - Frédéric SALVI - Stéphane SAUCE - Bettina TROUDE - Esther VOUILLOT
Secrétaire de séance : M. Stéphane SAUCE

Absent excusé : M. Patrick JEHL

Pouvoirs : Patrick JEHL à Stéphane SAUCE

[Approbation du procès-verbal du 28 octobre 2021 :](#)

Unanimité

[Demandes d'autorisations d'urbanisme :](#)

Ont été déposées :

- Une demande de Permis de Construire
- Une demande de Déclarations Préalables

Election d'un-e Adjoint-e au Maire :

Suite au décès de Nathalie LANTENOIS, Adjointe à l'urbanisme, il est important de désigner une autre personne pour assurer cette fonction. Stéphane HAEHNEL se porte candidat. Ce vote est à bulletin secret.

Nombre d'enveloppes : 15
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de bulletins pour : 15

Stéphane HAEHNEL est élu Adjoint avec 15 voix.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon – Désignation d'un-e délégué-e :

Le Conseil municipal désigne M. Stéphane HAEHNEL comme délégué titulaire.

Unanimité

Déneigement – Convention avec la Commune de La Chevillotte :

La commune de La Chevillotte faute de matériel ne peut assurer le déneigement de la voirie communale depuis la limite de Nancray jusqu'au restaurant du golf. Il est possible que le service technique de la commune de Nancray assure ce service, pour un tarif de 100 € TTC/heure. Le conseil municipal approuve la convention.

Unanimité

Office Nationale des Forêts – Contrat d'approvisionnement (feuillus) :

L'ONF propose au Conseil municipal de Nancray de conclure un contrat d'approvisionnement pour la vente de gré à gré de bois feuillus pour un volume prévisionnel annuel de 1 500 m³.

Unanimité

Office National des Forêts – Contrat d'approvisionnement (résineux) :

L'ONF propose au Conseil municipal de Nancray de conclure un contrat d'approvisionnement pour la vente de gré à gré de bois résineux (sapin – épicéa) pour un volume prévisionnel annuel de 4 575 m³.

Unanimité

Budget annexe « exploitation forestière » - Décision modificative n° 3 :

Modification écriture comptable suite à une erreur

Unanimité

Durée d'amortissement de fonds de concours versés à GBM (opération d'ordre)

Il est proposé au Conseil municipal d'amortir le fonds de concours en une seule fois, sur l'exercice comptable suivant le versement.

Unanimité

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des fonds de concours (opération d'ordre) :

Il est proposé au Conseil municipal de neutraliser, par opérations budgétaires, la totalité de la dotation aux amortissements du fond de concours du montant de 33 312 €.

Projet éolien sur la commune de Nancray :

Les enjeux écologiques et stratégiques globaux

L'accélération du changement climatique est un phénomène réel et durable, avec des conséquences catastrophiques pour notre planète, la biodiversité et la vie humaine. Un des facteurs de ce changement climatique est la production d'énergies émettrices de carbone, comme le pétrole et le gaz.

Il semble important d'atteindre l'indépendance énergétique de la France et de faire face, à la hausse de consommation d'électricité attendue dans les prochaines années.

Bien souvent, l'électricité achetée à nos voisins en hiver est carbonée, et donc polluante.

Une piste à explorer s'avère être la production d'électricité décarbonée, produite et consommée localement, permettant d'éviter les pertes dues au transport sur le réseau. Parmi les énergies renouvelables figure l'utilisation de la force du vent, l'éolien. Cette énergie est possiblement produite jour et nuit, particulièrement l'hiver, saison la plus venteuse.

La problématique financière communale

La Commune de Nancray connaît des difficultés financières importantes et structurelles. Régulièrement interpellée par la Préfecture sur l'état de ses comptes, elle ne peut plus emprunter, diminuant singulièrement ses capacités d'investissement.

L'installation d'éoliennes sur ces parcelles communales engendrerait de nouvelles recettes. Une somme très importante, estimée ce jour à 400 000 € minimum est prévisible lorsque l'autorisation d'installation sera acquise. De plus, des recettes annuelles sont prévues (taxes et loyers, pour un total d'environ 80 000 €/an).

L'installation d'éoliennes est-elle pertinente à Nancray ?

Le choix de la zone d'implantation

Au début de la réflexion, une proposition a été faite pour étudier la possibilité d'installer des éoliennes sur des parcelles situées dans le bois de Faule. Cette proposition a été exposée aux habitants de Nancray par des informations disponibles (site internet dédié, documentations à la mairie), des recueils d'avis (internet et papier) et des rencontres (permanences et réunions publiques). Durant ces échanges, des avis favorables et défavorables se sont exprimés, de même que des questionnements et des craintes, dont l'une portait sur l'emplacement de la zone en réflexion.

En écoutant ce dernier point, une alternative a été trouvée derrière Le Peu, où l'impact paysager et forestier sera moindre.

Le choix de faire des études de faisabilité

En l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de savoir si le projet d'installation d'éoliennes est faisable techniquement et rentable économiquement, ni de prévoir les conséquences pour les habitants du village. Ces prévisions et ces évaluations nécessitent les travaux d'experts qui doivent étudier, concrètement et sur le terrain, toutes les particularités techniques, environnementales et paysagères liées à l'installation d'éoliennes.

En conséquence, le Conseil municipal demande à faire les études nécessaires pour la possible installation de 3 éoliennes dans la forêt communale.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De valider le périmètre de la zone du projet éolien ;
- D'accepter le développement d'un projet éolien sur le territoire de la Commune par Opale Energies Naturelles, sur un modèle d'investissement participatif ;
- D'autoriser Opale Energies Naturelles à lancer les études de développement du projet éolien, sans qu'aucun frais ne soit engagé par la Commune et ne puisse lui être réclamé à aucun moment ;
- De prévoir 5 représentants élus de la Commune dans le comité de pilotage chargé du suivi du projet.

12 voix pour, 2 abstentions, 1 contre

Décoration de Noël

Installation du Sapin,
Place de la mairie



Décoration de Noël



Comme chaque année, un grand Merci à tous les bénévoles pour cette magnifique décoration de Noël dans notre village

L'expression du groupe non majoritaire

Le dernier conseil municipal de l'année, et quel conseil. Tout d'abord la vie faisant nous aurons toujours une pensée émue pour notre collègue élue Nathalie et sa famille, et félicitons Stéphane HAEHNEL pour sa nomination à la place d'adjoint.

Une nouvelle fois la forêt est dans l'actualité de la commune, aujourd'hui nous voyons des ventes de bois supplémentaires, mais nous devons voir tout le travail d'adaptation des essences, de plantation d'aménagement et d'entretien. Avec ces 700 ha de forêt en collaboration avec l'ONF il faudra redoubler d'attention et d'innovation pour ne pas être complètement démunis dans 20 ans.

Après un travail de longue haleine (juin 2020) des rencontres, des questionnements, des craintes, des opportunités, c'était le soir de vote pour une étude de projet éolien. Comme précisé notre groupe a souhaité s'inscrire dans le travail et la recherche de solutions et sera présent dans le groupe de suivi des études et intransigeant sur la véracité des résultats. Cette première marche est difficile à prendre pour chacun de nous, nous avons compris les craintes de certains, les encouragements des autres et agissons en élu-e-s responsables.

Pour finir nous nous réjouissons de la mise en place du conseil municipal des enfants, d'un lieu d'échanges, de débats et d'éduquer nos enfants à la démocratie et à la vie du village.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Barbara KURTZMANN, Stéphane SAUCE,
Patrick JEHL



Venez découvrir

LE BUCHER DES ROIS

PARKING du MUSEE des MAISONS COMTOISES

NANCRAY

SAMEDI 8 JANVIER de 18h à 20h

Buvette et Galettes des Rois

Pour l'association :



FONDATION
FREDERIC
GAILLANNE



IPNS



Venez jouer aux

JEUX DE SOCIÉTÉ

Pour Petits et Grands !!!

DIMANCHE 30 JANVIER

de 14h à 18h *Entrée gratuite*

SALLE « Espace Du Vaizot »



Buvette et Gâteaux



Comme nous l'avons évoqué dans la dernière gazette, **en 2022, le Tennis Loisirs Nancray fêtera ses 40 ans !** En revanche, il y avait une erreur dans la date de la journée de festivités, celle-ci aura lieu le **18 juin 2022**.

Ainsi, nous vous attendons nombreux à cette date. Que vous ayez fait partie de la vie du club de près ou de loin, que vous souhaitiez nous rejoindre, découvrir le TLN ou tout simplement partager un moment de convivialité, n'hésitez pas à faire un tour du côté des terrains.

Pour préparer cette journée, nous sommes à la recherche de photos ou anecdotes concernant le club. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous en transmettre par mail à club.tl-nancray@fft.fr. En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !



Place à la trêve.

Cette première partie de saison, grâce à des éducateurs volontaires, de qualité et l'embauche d'un apprenti en BPJEPS, nous permet de tenir une école de foot (U7-U11) de très bon niveau (label excellence de la FFF). Un travail de collaboration fructueuse avec le club de Montfaucon (Monts et Vallées) pour des résultats sûrs et en dehors du terrain de bonnes factures. Des coachs investis tous les jours pour continuer à faire progresser nos séniors tous en gardant une symbiose qui fait plaisir à voir. Notre club évolue également dans son offre partenaire en se munissant de nouveau moyen de communication pour que les relations avec nos sponsors se prolonge et que toutes les parties s'y retrouvent. Aussi un de nos axes fort est le lien avec nos communes, nous nous félicitons des relations établies qui nous permettent de bientôt pouvoir proposer du foot sur 3 communes (Bouclans, Gonsans, Nancray) qui est un de nos objectifs fort c'est-à-dire que peu importe son village il y a une offre de la pratique du football pas loin. Pour conclure nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fins d'années et au plaisir de se retrouver au bord des terrains.